

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

À la rentrée 2008, des conseils d'établissements vont être mis en place à Yverdon. Ces conseils auront pour rôle de veiller à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Ils permettront surtout l'échange d'information entre école, parents et autorités diverses. Ils auront certaines compétences décisionnelles, mais qui restent encore assez floues : horaires, transports, sorties et camps par exemple. Ces conseils seront formés de 12 personnes au moins, dont un quart représentera les directeurs et enseignants de l'établissement, un quart les parents d'élèves, un autre quart les autorités communales et un dernier quart réunira des représentants de la « société civile » (paroisses, clubs sportifs, patrons d'entreprise, etc.).



Election des parents

Le mode d'élection des représentants des parents pose un certain nombre de problèmes et est du ressort des municipalités. Les parents seront élus (selon un mode qu'on ignore encore) par les autres parents de l'établissement pour une législature (5 ans) et si un parent n'a plus d'enfant dans l'établissement en question, il devra laisser sa place à un autre (liste de viennent-ensuite). D'où un risque de rotation important parmi les parents, ce qui sera moins le cas pour les autres acteurs des conseils. D'autre part, l'APEY n'y aura droit à aucune place. Se pose donc la question de savoir comment les parents élus vont pouvoir communiquer avec les autres parents de l'établissement qu'ils représentent, et quelle influence réelle ils pourront avoir, ayant peu de contacts avec les autres parents, voire les autres établissements....

Portez-vous candidat !

Mais, si vous avez envie de vous impliquer dans la vie scolaire de vos enfants, êtes prêts à le faire de tout cœur et sur un terme assez long, n'hésitez pas à vous porter candidat ! Plus d'information devraient suivre tout prochainement pas le biais de l'école.

Parents intéressés : ne loupez pas le coche !

Pourquoi devenir membre de l'APEY ?

Désirez-vous :

- être tenu au courant des actualités de l'école vaudoise en recevant le bulletin cantonal de l'association cantonale des parents d'élèves (4x an) ?
- avoir un lien privilégié avec l'école de votre enfant et être tenu au courant de ce qui se passe à Yverdon et dans sa région (bulletin régional 2 fois par an) ?
- bénéficier de fortes réductions sur de nombreux cours et conférences organisés par notre association : apprendre à apprendre, cours d'autoprotection Tatout, cours français-maths-allemand pour les parents d'élèves, ateliers pour parents d'ados, conférences, etc. ?
- Soutenir par votre contribution (CHF 40.-/an) les activités variées d'une association dynamique et pleine d'idées ?

Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous (bulletin d'adhésion en dernière page de ce bulletin)

Harmonisation des horaires et horaires continus

UN PROJET AMBITIEUX POUR NOTRE COMMUNAUTE

Sur mandat de la municipalité d'Yverdon, un groupe de travail s'est constitué en automne 2006 pour étudier les possibilités d'harmonisation des horaires primaires et secondaires et de mise en oeuvre d'un horaire continu. La Municipalité d'Yverdon a mandaté Mme Chaves pour diriger cette étude. Politologue et ethnologue, Mme Chaves dispose d'une très bonne connaissance de l'école vaudoise et de son organisation. L'APEY a dès le début été directement associée à cette réflexion et comptait deux représentants au sein du comité chargé de piloter l'étude et de nommer différents groupes de travail.

Nous avons eu le sentiment d'avoir été bien écoutés et sommes contents des compromis adoptés. Au terme d'un long marathon, Mme Chaves a rendu son rapport cet été et proposé différentes mesures. Certaines mesures ont déjà été adoptées et d'autres, dont la mise en place demande de gros investissements, dépendent de la bonne volonté de nos autorités politiques, et seraient effectives, au mieux, à la rentrée 2009, voire 2010. Mais voyons cela de plus près.

Disparition des appuis « à la carte » au primaire

La mesure qui a été adoptée à la rentrée 2007 déjà, c'est l'abandon des heures d'appui « à la carte » en primaire. Les enfants restent à l'école pendant toutes les périodes et c'est l'école qui s'arrange pour leur donner des moments d'appui personnalisés pendant les heures de classe. Les enfants qui n'ont pas besoin d'appui s'occupent à d'autres activités. Ainsi, fini les enfants qui rentrent (surprise !) à 11h00 à la maison car ce matin-là, ils n'avaient pas d'appui, la maîtresse ayant oublié de le signaler ou les parents de s'en rendre compte !

Harmonisation des horaires le matin

Le scénario proposé au niveau des horaires prévoit une harmonisation des horaires entre primaire et secondaire. Tous les enfants iraient à l'école pour 8h30 le matin (avec plus ou moins 10-15 minutes de battement pour permettre aux bus de circuler entre les différents collèges). Puis les horaires seraient les suivants :

- 1) Les enfants des classes enfantines et primaires iraient en classe de 8h30 à 11h50 et de 13h20 à 15h00. Les enfantines n'auraient pas classe le mercredi toute la journée. Et les enfants du primaire seraient en classe le mercredi matin, selon le même horaire que ci-dessus.
- 2) Les élèves du CYT (5^{ème}-6^{ème}) auraient un horaire un peu plus chargé: 8h30-11h50 et 13h35-16h10, éventuellement 16h55. Pour les enfants des villages, des transports spéciaux devraient leur permettre de rentrer manger chez eux à midi, s'ils le désirent. A ce stade, les enfants n'auraient pas d'après-midi de congé en plus du mercredi.
- 3) Les enfants de secondaire (7^{ème}-9^{ème}) n'auraient qu'une pause de 55 min à midi et mangeraient donc sur place, dans des cantines à créer. Les élèves de ce cycle auraient un après-midi de congé supplémentaire, une année sur deux.

Une large palette d'offres d'accueil et d'activités extrascolaires

Parallèlement, une offre d'accueil et d'activités parascolaires devrait se mettre en place. Ces activités devraient tenir compte des âges des enfants et des possibilités financières des familles. Ainsi les enfants des enfantines et du CYP 1 (1^{ère}-2^{ème}) devraient être accueillis dans des unités d'accueil type « La Croquette » dans trois endroits de la ville. De plus, un accueil le matin (gratuit) dès 7h30 est également prévu pour ces jeunes enfants, dans les salles de gym des différents collèges. Pour les 3^{ème} à 6^{ème}, un accueil serait proposé dans des structures plus souples, proches des écoles, à midi et le soir après l'école. Pour les plus grands (7^{ème} à 9^{ème}) une cantine devrait être créée à proximité des collèges secondaires, qui leur permettrait de manger un repas chaud à midi. Pour les ados qui ont congé un après-midi supplémentaire par semaine, des activités spécifiques suivies et facultatives, sous forme d'atelier, devraient leur être proposées (théâtre, bricolage, photo, sport, etc.). Notons que certaines écoles de sport, de danse et autres conservatoires de musique ont indiqué être disponible pour adapter leurs horaires aux nouveaux horaires des enfants et donc prévoir une prise en charge de certains enfants de primaire dès la sortie des cours à 15h00.

L'Association des parents d'élèves d'Yverdon et environs (APEY) regroupe 200 familles. Elle propose aux parents des élèves scolarisés à Yverdon-les-Bains et environ des soirées d'information sur des sujets divers et collabore activement avec les établissements scolaires. Le comité de l'APEY se compose de sept membres dont vous trouverez les coordonnées en dernière page. Si vous désirez aussi contribuer à une meilleure école pour vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre!

100 francs par an et par habitant

Les conséquences de telles propositions sont évidemment essentiellement financières, même si une certaine adaptation sera demandée aux enseignants et aux familles, qui devront par exemple faire le deuil du repas de midi en famille avec les ados (cette possibilité demeure pourtant pour les familles qui le désirent pour les enfants jusqu'à 12 ans). Des aménagements seront nécessaires aussi au niveau des transports publics. De telles innovations (accueil des enfants en dehors des heures de classe, cantines scolaires, devoirs surveillés) ont un coût et non des moindres. Mme Chaves a estimé ce coût supplémentaire à plus de 6 millions de francs, dont environ un tiers serait payé par les parents (repas, garde, etc, selon un barème encore inconnu, mais qui, nous promet-on sera « raisonnable ») et le reste à charge des communes concernées. Déduction faite des subventions fédérales et cantonales, il resterait environ 2,8 millions de francs par an à charge des communes, soit un montant d'environ 100 francs par année et par habitant. Ce montant ne tient toutefois pas compte des investissements nécessaires en terme de bâtiments à louer ou construire (cantines par exemple).

Du prix qui sera demandé aux parents pour ces prestations dépend naturellement leur succès. Si le prix des repas ou des infrastructures de garde s'avère trop élevé, nul doute que les parents préféreront « se débrouiller » autrement.

Notre responsabilité en tant que communauté

C'est certes un chiffre important. Mais qui est bien mince en regard des retombées médiatiques que le projet ne manquera pas de susciter. Sans parler de l'attractivité soudaine de notre ville pour les familles. Dont certaines seront certainement de futurs contribuables fort intéressants.

Et puis, vis-à-vis de ces enfants qui actuellement, faute de structures adéquates ou de moyens financiers de leurs parents, ont la clé autour du cou toute la journée et se font à manger seul à midi ou qui, à 8-9 ans, doivent s'occuper de lever, habiller et amener leur jeune frère ou sœur de 5 ans à l'école infantine, nous avons une responsabilité. Cela vous semble exagéré ? Pourtant ce phénomène est loin d'être marginal à Yverdon (interrogez les maîtresses de vos enfants, vous verrez : elles sont intarissables à ce sujet). Il en va ici de notre responsabilité en tant que communauté. En Afrique, on dit que c'est tout un village qui élève un enfant. En Suisse, il serait bien que nos communautés se soucient un peu plus de préserver l'enfance de nos enfants et de ne pas en faire des « adultes responsables » avant l'heure.

Un projet ambitieux à défendre....

Un tel projet, s'il obtenait l'aval des autorités politiques, pourrait être mis en œuvre à la rentrée 2009 déjà, voire 2010. Reste maintenant à nous parents, si nous sommes convaincus de la pertinence de ce projet, qui, rappelons-le, permettrait aux plus jeunes enfants qui en ont la possibilité et la chance, de rester dans le giron familial et à ceux qui n'en ont pas la possibilité, de bénéficier de structures de garde bien plus étendues qu'aujourd'hui, de faire pression sur nos autorités pour qu'elles avalisent ce projet ambitieux, malgré son coût.

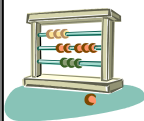
Comme le déclarait Anne-Catherine Lyon, dans un courrier du 11 mai 2007, voilà une « initiative fort intéressante, car elle s'inscrit dans une démarche globale, alliant activités scolaires et parascolaires afin de répondre au besoin de prise en charge des enfants exprimés par les familles. »

Lors de la séance d'information organisée à ce sujet le 20 novembre dernier, la Municipalité a proposé aux parents de prendre position sur le projet qui sera mis en consultation prochainement sur le site de la commune. Les ados aussi devraient être consultés à ce sujet. Alors, amis parents, n'hésitez pas et donnez votre avis !

Faisons en sorte que ce projet ne dorme pas dans les tiroirs de nos autorités. Et si vous avez envie de nous aider à plaider en sa faveur, contactez-nous ! (adresses en dernière page de ce journal)

Boîtes à livret

L'APEY coédite des petites boîtes contenant des cartes avec les livrets 2 à 12 imprimés recto verso (au recto la multiplication, au verso la réponse), livrée avec des instructions d'utilisation et plein d'idées pour « jouer aux livrets », seuls ou à plusieurs.



Une excellente manière d'apprendre (ou de répéter) les livrets par le jeu pour seulement Fr. 10.00. On peut se la procurer en téléphonant à Fabienne Gogniat Loos au 024 420 25 20 ou par courriel : info@apey.ch

N'hésitez pas non plus à faire un tour sur notre site internet:
www.apey.ch

ainsi que sur celui des écoles yverdonnoises
www.yverdon-les-bains.ch

Vive la piscine

Depuis le début du mois d'octobre, nos enfants ont la chance de bénéficier d'une dizaine de période de natation par année, à la nouvelle piscine couverte. Prodigés par des enseignants spécialement formés, ces cours devraient permettre (enfin!) à nos enfants de savoir nager en fin de 4^{ème} primaire, comme le prévoient les objectifs de l'école vaudoise depuis longtemps !

Parents : merci de veiller à ne pas habiller vos petits avec des habits trop compliqués à enfiler ces jours-là (pas de collants, par ex..) les maîtresses vous en seront reconnaissantes et vos enfants passeront plus de temps dans l'eau que dans les vestiaires !



Le comité APEY 2007

Fabiène Gogniat Loos

Tél : 024 420 25 20

E-mail: f.gogniat@bluewin.ch

Elisabeth Pattoni

Tél : 024 426 67 60

E-mail: e_pattoni@hotmail.com

Sandrine Emery

Tél : 024 425 48 15

E-mail : sandrine13.emery@bluewin.ch

Eléonore Di Fiore

Tél : 024 445 09 05

E-mail: eledifiore@tele2.ch

Sylvie Richard

Tél : 024 445 63 65

E-mail : sf.richard@hispeed.ch

Dominique Mayerat

Tél : 024 445 65 58

E-mail: memedodo@bluewin.ch

Laurence Balet

Tél: 024 426 61 51

Cours Tatout

L'APEY est heureuse de vous proposer à nouveau des cours d'autoprotection et de prise de confiance en soi, par une approche ludique, valorisante et personnalisé. 4 cours vous sont proposés :

1. samedi **1^{er} mars 2008 de 9h45 à 12h00** pour les enfants de 4 à 6 ans (accompagnés d'une personne adulte)
2. samedi **1^{er} mars 2008 de 13h15 à 15h30** pour les enfants de 6 à 11 ans (accompagnés d'une personne adulte)
3. samedi **8 mars 2008 de 9h45 à 12h00** pour les enfants de 6 à 11 ans (accompagnés d'une personne adulte)
4. samedi **8 mars 2008 de 13h15 à 15h30** pour les jeunes de 12 à 16 ans (non accompagnés)

Agenda

Les prochains Café-parents au Bar à café

La Bohème, av. des 4-Marrionners 28

- **24 janvier 2008** de 14h15 à 15h30 sur le thème « Nos enfants et leur animaux »

- **7 mars 2008** de 14h15 à 15h30 sur le thème « La lecture »

1^{er} et 8 mars 2008 / Cours TATOUT

Ateliers de sensibilisation à la violence verbale et technique pratique permettant aux enfants de gérer les situations de conflits

Novembre-décembre 2008 et janvier

2009: soirées ateliers sur le thème « la réalité d'être parents d'adolescents aujourd'hui ». Les 10, 17 et 24 novembre 2008, et les 1^{er} et 8 décembre 2008, et les 5 et 12 janvier 2009

Pour tout renseignement :

Mme Dominique Mayerat 024/445.65.58

Pré-inscription aux cours Tatout des 1^{er} et 8 mars 2008

Prix du cours :

de 6 à 11 ans : Fr. 50.- par enfant, (**Fr. 35.- pour les membres**) et Fr. 40.- pour les enfants suivants de la même famille. (Fr. 25.- pour les enfants de membres)

de 12 à 16 ans : Fr. 55.- par enfant, (**Fr. 40.- pour les membres**) et Fr. 45.- pour les enfants suivants de la même famille. (Fr. 30.- pour les enfants de membres)

Nom : Prénom :

Adresse :

NP et Ville : E-mail:

Prénom enfant : Age :

Prénom enfant : Age :

Membre APEY oui non **Cours du :**

Votre inscription vous sera confirmée par courrier et effective après versement du montant du cours.

Lieu et date : Signature :

Adresse : Association des parents d'élèves d'Yverdon et environs (APEY), case postale, 1401 Yverdon-les-bains

Formulaire d'adhésion à l'Association des parents d'élèves d'Yverdon et environs (APEY).

Nom :

Les enfants de la famille :

Prénom :

Prénom

Naissance (mm/aa)

Adresse :

.....

.....

E-mail :

.....

.....

Lieu et date :

Signature :

La cotisation annuelle de Fr. 40.- comprend également l'abonnement au Bulletin trimestriel de l'apé-vaud.

A retourner sans tarder à Association des parents d'élèves d'Yverdon et environs, Case postale, 1401 Yverdon